

OFFRE DE SERVICES FORMATION

La mutation de notre système de santé a un impact inévitable sur votre organisation et vos métiers. La nécessité de faire **évoluer les compétences** de vos hommes et femmes est essentielle pour rester en prise avec ces changements ou encore pour **améliorer votre performance et votre compétitivité**.

En complément de son activité de conseil, ADYLLIS Conseil propose des **solutions formatives** pour accompagner ces évolutions réglementaires, fonctionnelles et opérationnelles et **faciliter ainsi la concrétisation de vos projets**.

En proposant une large gamme de services, ADYLLIS Conseil fait d'elle le partenaire incontournable de tous ceux qui souhaitent un éclairage et un accompagnement stratégiques et opérationnels.

TABLES-RONDES THEMATIQUES

En relation permanente avec les différentes institutions du monde de la santé à l'instar du Ministère de la Santé, de la CNAM ou des Fédérations d'établissements, ADYLLIS Conseil participe aux réunions d'informations consacrées aux projets de lois.

Cette source d'informations qu'ADYLLIS Conseil consolide avec sa veille réglementaire interne et organisée lui permet de proposer à ses clients des tables-rondes thématiques et prospectives pour anticiper sur ces évolutions.

FORMATIONS «CLES EN MAIN»

ADYLLIS Conseil conçoit des programmes de formation « **clés en main** » qu'elle dispense soit dans ses propres locaux pour des personnels appartenant à des entreprises ou des établissements différents (formations **inter-entreprises**), soit chez ses clients pour des personnels appartenant à la même entreprise ou au même établissement (formations **intra-entreprises**).

Pour chaque nature de formation dispensée en **intra**, un contenu et une durée de stage sont donnés à titre indicatif ; ils peuvent être adaptés aux besoins spécifiques de l'entreprise ou de l'établissement.

Nos formations sont construites par des professionnels qui réunissent la double compétence de la formation et de la santé.

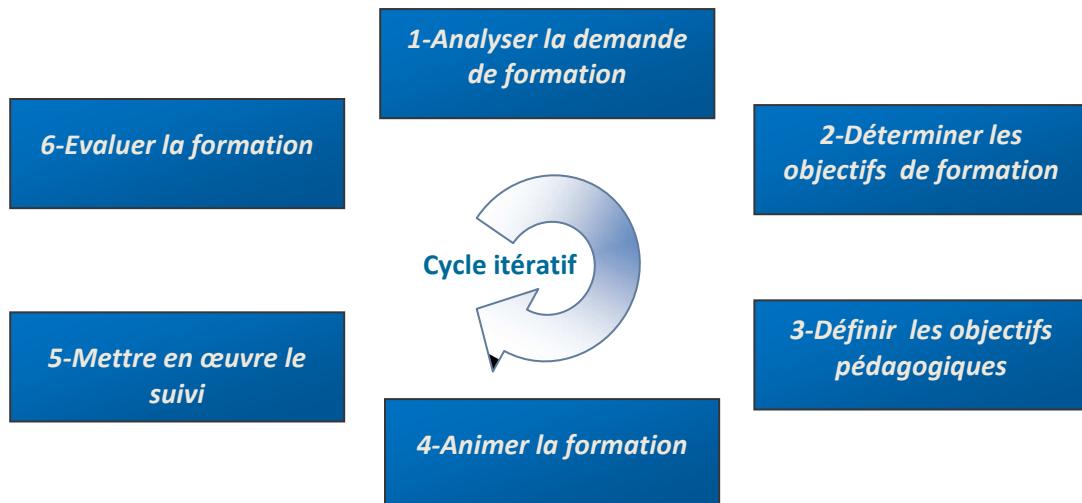
Elles sont ainsi élaborées et dispensées selon un mode progressif et itératif afin de favoriser l'apprentissage et de s'adapter au rythme de travail des participants. La taille réduite du groupe des apprenants ainsi que le choix des méthodes et techniques pédagogiques sont déterminés pour faciliter l'accessibilité aux savoirs et encourager la participation interactive.

FORMATIONS « SUR MESURE »

Soucieuse de toujours apporter entière satisfaction à ses clients, ADYLYS Conseil conçoit des formations entièrement « **sur mesure** ». Celles-ci sont élaborées en totale concertation avec les demandes et les attentes du client. Elles visent à répondre au plus juste aux caractéristiques exprimées par ce dernier :

- Politique de formation,
- Produits,
- Outils informatiques,
- Profils des participants,
- Contraintes particulières,
- Méthodes pédagogiques,
- Etc.

Nos formations « **sur mesure** » sont construites selon une démarche d'ingénierie et chiffrée après étude :



SEMINAIRES - COLLOQUES

ADYLYS Conseil organise des séminaires et des colloques réunissant des conférenciers de premier plan pour intervenir sur des thèmes consacrés à la santé. L'objectif de ces rencontres est de promouvoir des échanges autour de sujets sensibles et de diffuser une information sur des expériences, des travaux et des recherches réalisés par des professionnels et des experts.

RENCONTRES INTERDISCIPLINAIRES

Les Rencontres Interdisciplinaires qu'ADYLYS Conseil propose sont destinées à ouvrir le dialogue entre les disciplines de la médecine et à élargir le champ de connaissances au-delà de la spécialisation médicale des praticiens.

Ces rencontres complètent le cursus des enseignements à l'université et à la faculté de médecine dans les domaines de la philosophie, de l'économie de la santé et de l'animation d'une relation adulte médecin-patient.

PUBLICS

L'étendue du domaine d'expertise de nos consultants, qui interviennent tant au niveau des dispensateurs de soins que des financeurs, permet à ADYLYS Conseil de proposer des formations dédiées à un large public :

- Organismes d'Assurance Maladie Obligatoire et Complémentaire :
 - Responsables santé
 - Responsables gestion prestations
 - Responsables relations clientèle
 - Gestionnaires
 - Chargés relations clientèle, télé-conseillers,
- Etablissements de soins
 - Directeurs d'établissements
 - Chefs de services
 - Chefs de pôles
 - Personnel de la chaîne de gestion administrative des patients (GAP) : services des admissions, de facturation, de comptabilité.
 - Personnel encadrant / référent / représentant des services du (des)
 - corps médical,
 - personnel soignant,
 - plateaux techniques,
 - personnel administratif
- Médecine de ville
 - Corps médical
 - Personnel administratif

INFORMATIONS UTILES

ADYLYS Conseil est agréé organisme conventionné de formation.

En conséquence, nos actions de formation peuvent être prises en charge sur votre budget formation.

Vous pouvez également faire financer nos formations par votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé.)

Certaines de nos formations peuvent être éligibles au DIF (Droit Individuel à la Formation). Renseignez-vous auprès de notre service formation.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE FACTURATION

Formations *inter-entreprises*

Le nombre de places par stage ***inter-entreprises*** étant limité, les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

A réception de votre inscription, notre secrétariat vous envoie un dossier constitué :

- d'une convention de formation simplifiée
- du programme

- d'un plan d'accès
- d'une liste d'hôtels proches du lieu de la formation
- de la facture

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, ADYLLIS Conseil se réserve le droit d'ajourner la formation 3 semaines avant celle-ci.

Quelques jours avant le début du stage, ADYLLIS Conseil adresse une convocation à tous les participants.

A l'issue du stage, une copie de l'attestation de présence est envoyée au client.

Formations *intra-entreprises*

Dans le cadre de stages ***intra-entreprises***, le client se charge de toutes les modalités administratives et logistiques (convocations, réservation de la salle, outils, pauses, etc.)

La facture est adressée après le stage (sauf exception lors de formations conçues « ***sur mesure*** » où une facture est adressée à l'issue de chaque phase du projet).

A l'issue du stage, une copie de l'attestation de présence est envoyée au client.

CONTACTS

Vous avez des questions sur notre offre formation ?

Vous souhaitez un complément d'information sur le cabinet ADYLLIS Conseil et sur son offre globale ?

Nos services se tiennent à votre entière disposition pour répondre à vos questions et étudier vos demandes :

Isabelle Bergez-Casalou

Responsable Formation

Tel : 01.44.63.56.45

Email : i.bergez@adylis.com

Robert Corcos

Directeur du Développement

Tel : 01.44.63.56.47

Email : r.corcos@adylis.com

Virginie Mouhot

Responsable Administratif et Financier

Tel : 01.44.63.56.40

Email : v.mouhot@adylis.com